

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL  
N° 16-2019

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2019

**Boucllement du préavis 21-2016 – Renouvellement du central téléphonique**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement de CHF 460'000.00 accordé le 23 novembre 2016 (préavis N° 21-2016), destiné au renouvellement du central téléphonique.

Tous les travaux annoncés ont été réalisés et les nouvelles installations téléphoniques sont opérationnelles. Dès lors, le boucllement de ce préavis peut avoir lieu.

Le décompte final s'établit comme suit :

Crédit d'investissement voté	CHF	460'000.00
Total des dépenses du projet	CHF	<u>456'332.55</u>
Différence disponible	CHF	<u><u>3'667.45</u></u>

Une participation totale de CHF 86'200.00 a été facturée à nos différents partenaires.

En conclusion, le montant de l'investissement s'élève à CHF 370'132.55 et sera amorti sur une durée de 5 ans.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 4 décembre 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

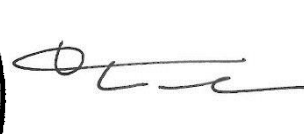
Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner